TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Lille

Audience du 29 Avril

Présidence de M. Martin, vice-président.
Ministère public : M. Desticker

LILLE

Est-ce un acte de folie ? — Victor Verhaegde, 45 ans, chartier, demeure depuis cinq mois, comme locataire chez M. Verhelst, cabaretier, rue des Chemindes, 20. Il était rentré dimanche, vers deux heures, quand, au milieu de la nuit, Mlle Adonis Verhelst, la fille du cabaretier, fut éveillée par des cris de son locataire qui venait de faire irruption dans plus mouvementée avec la femme qui demeure avec lui.

Mlle Adonis impatientée, fait par se lever. Elle entrouvrit sa porte et prit la topagerie de laisser le nommé dormir tranquillement. Les de calmer notre homme, cette juste observation ne fit que l'irriter davantage. Il sortit de chez lui comme un fou, se précipita dans la chambre de Mlle Verhelst qui n'avait pas eu le temps de refermer sa porte et lui me brandissant un rasoir ouvert, menaçant d'une échelle qu'il venait brusquement et empêcha le furieux de frapper de suite avec le couteau qu'il tenait du vertu, la pauvre fille affolée.

Détail curieux : Verhaegde tenait à la main une pipe de un franc qu'il prétendait emporter et qu'il voulait forcer Mademoiselle Verhelst à casser voir.

Aux cris « aux secours » poussés par cette dernière, un voisin arriva : il ne fut pas demandé à la jeune fille de descendre dans la chambre de sa mère. Mais la fureur d'y pénétrer et finit par lui planter un couteau dans le cou.

Le tribunal jugeant d'après les circonstances de la cour et les renseignements sérieux ne pense pas qu'il n'était pas certain que Verhaegde ait agi en état de lucidité d'esprit à moment pour l'examiner et faire un rapport M. le docteur Dallemet. L'affaire ne recevra donc une solution que lorsque le rapport aura été déposé.

Pour infraction à un arrêté d'expulsion. — 2 mois de prison à Adolphe-Joseph Vanschoutenbrouck, 20 ans, forgeron.

Les mendiants. — J.-B. Desprez, 29 ans, employé de commerce, jaloux des succès des coureurs pédestres avait voulu lui aussi, tenter un pareil exploit. Après le concours, il avait ressenti des tiraillements d'estomac et, comme il n'osait pour l'instant aucune nourriture, il n'avait pu trouver « se mettre en repos reconfortant sous la dent, ayant les poches vides comme l'estomac.

Il s'imagina alors de faire une quête en sa faveur et, n'ayant procuré un tronc il commença à solliciter une récompense des spectateurs de ce genre de sport.

Or, un agent de la sûreté veillait, qui l'arrêta pour mendicité. Vingt et un sous se trouvaient déjà au fond du tronc.

Desprez déclare qu'il n'agit les habitudes des coureurs pédestres, qu'il ne croit pas répréhensible et que, quant à lui, il trouve l'institution des « trons bons » (!!!).

Le tribunal l'a trouvé mauvaise et lui a octroyé six jours de prison.

Procès de presse. — Le Tribunal a rendu à cette audience ses jugements dans les affaires suivantes :

1 Gambron contre Gombert et Dugardin, gérant de *l'Aigle du Nord*. Le Tribunal a joint les deux affaires comme connexes. Il condamne Gombert à 1000 *francs d'amende*, Dugardin à 16 francs, tous deux solidairement à un franc de dommages civils envers la partie civile.

2 B. — Gombert contre Cambron et Prévot, gérant de la *Dépêche*. — Le tribunal condamne Cambron à 25 fr. d'amende. Prévot à 16 fr. d'amende, tous deux à un franc de dommages et intérêts envers la partie civile.

3 B. — Maître Pierre contre Gombert et Dugardin. — Le tribunal condamne Gombert à 50 fr. d'amende et Dugardin à 16 fr. d'amende. Tous deux solidairement à 50 fr. de dommages et intérêts envers la partie civile.

Dans chaque affaire le tribunal a ordonné l'insertion du jugement après les délais d'appel dans les journaux où ont paru les articles visés et à la même place, sans que le coût de chacune puisse exceder 25 fr.

Tribunal Civil de Lille

Audiences des criées du 29 avril 1896

La Nouvelle-Phalangie. — Une maison à usage de ferme avec dépendances et 52 a. 32 centiares de terrain, sise au lieudit « La Village », libre d'occupation. Mise à prix : 2.000 fr. Adjugée 3.900 fr à M. Buisson après surenchère.

— 26 a. 58 cent. de terre à labour, au lieu dit « La Longue-Haie », au fermage annuel de 30 fr. Mise à prix : 715 fr. Adjugée 720 fr. à M. Buisson, après surenchère.

— Trois parties de terre à labour, sises au lieudit « La Longue-Haie », d'une contenance chacune de 8 a. 60 cent. Mise à prix : 1.255 fr. Adjugées 1610 fr. à M. Boitel.

Cour d'assises du Pas-de-Calais

L'AFFAIRE TREMBLIE

Audience du mercredi 29 avril 1896

Les souffleurs, le piquet d'ordre fourni par le 84e de ligne et à son poste. Les curieux arrivent, des groupes se forment devant le Palais de justice et l'audience au doit qu'à six heures et demie.

A 10 heures 25, la voiture amenant l'accusé débouche de la rue Carnot pour arriver sur la place Victor Hugo. Les spectateurs se précipitent poussés par la curiosité d'apercevoir la figure de Tremblié.

A 10 heures 112, la salle d'audience est plus que bondée de monde et tous le service d'ordre qui est très bien fait de dangereuses bousculades eussent été à craindre.

A 10 heures 45, Tremblié est introduit. Les traits sont chaves plus tirés que la veille. L'inculpé a dû passer une mauvaise nuit. Il ne regarde pas le public, il s'entretient avec son défenseur, Me Ladrie, qui est assisté de Me Dufour, avocat à Dunkerque.

A onze heures moins dix, la Cour fait son entrée. M. le Président déclare l'audience ouverte, entre à MM. les jurés les vêtements de Parbos, vêtements qui ont disparu depuis, quand, et où ils ont retrouvés par un chiffonnier sur une place du Bourg-Neuve. L'exhibition est macabre.

— Tremblié reconnaissez vous ces vêtements pour avoir appartenu à Parbos ?

— Je n'en sais pas ; ça peut être : je n'en sais rien.

M. le président donne alors toutes les explications nécessaires sur la provenance et la découverte de ces vêtements.

La plaidoirie

A onze heures moins dix minutes, la parole est donnée à Me Hatin.

L'éloquent avocat commence par rappelle le début du requisitoire prononcé la veille par le ministère public. Il dit que la vie d'un homme vaut bien la peine qu'on s'arrête un peu plus de dix minutes pour le juger et qu'en dévoiler faisant affaissé au lyre de temps consacré par le jury du Nord à la délibération.

Me Hatin combat cette allégation, en disant que le jury du Nord a signé un recours en grâce en faveur de Tremblié, recours en grâce dont l'acceptation est et ne rendre même pas l'arrêt de la Cour de Cassation envoyant devant une autre Cour d'assises le procès.

Pendant tout ce début de la plaidoirie. Tremblié regarde fixement la balustrade le séparant de son défenseur. Les pommettes semblent vouloir se colorer au contact des yeux pénétrants voulant vivre larmes, ils sont rouges. Les mains sont croisées l'une sur l'autre.

Me Hatin parle sur un ton calme, qu'il accentue d'une légère pointe d'ironie, de temps à autre.

Une fois cette administration accordée à ses habitudes, le défenseur de Tremblié entre dans le vif du sujet.

Me Hatin reprend, un par un, les détails de l'affaire. Faits à l'appui, il s'acharne à détourner l'accusation en faisant ressortir des ténèbres obscurcies.

Entre temps nous regardons le prétoire. Les jurés écoutent avec la plus grande attention la plaidoirie.

Au moment où Me Hatin évoque le souvenir de la jeunesse de Tremblié et, en particulier, de la grand'mère de l'inculpé, la voix tremble pleure. Ce n'est plus dès lors, le même homme. Autant l'avant-veille Tremblié était arrogant et avait des allures désordonnées, autant il est calme, il paraissait affaissé, servant une attitude qui paraissait pleine de décourage. Mais l'orateur, en quelque minutes, a physiquement changé. Tremblié pleure. Le rictus a disparu. La figure se colore de rougeurs fugitives.

Point par point, Me Hatin relate successivement *avec une grande habileté et une grande force de* raisonnement les charges qui pèsent sur Tremblié.

Il termine en disant :

Avez-vous quelque chose de sérieux, qui apporte l'examen qui rassure vos consciences, qui leur permettent de se prononcer en toute sérénité ?

Non.

Dès lors, dans ces conditions, pouvez-vous l'envoyer à l'échafaud, pouvez-vous le condamner à aller mettre la tête sous le couperet de la guillotine ?

Me Hatin, avant de terminer, donne l'explication attendue sur le fragment de journal trouvé en sa possession de Tremblié, et qui correspondait exactement avec Pauter fragment enveloppant l'un des membres de Parbos.

Cette explication, Me Hatin dit que Tremblié l'a déjà fournie.

Voilà toutes les charges dissipées, dit alors Me Hatin.

Que vous reste-t-il pour condamner Tremblié ? Rien ?

La péroraison de Me Hatin est d'une rare habileté. Elle est en même temps très émouvante. Le défenseur y use de toutes les ressources qui rappelle ses plus beaux oratoires. Il veut achever son ouvrage. Et cet achèvement est digne de la plaidoirie elle-même.

M. Tremblié prononce son dernier mot : « Je n'ai tuer 30 le jury rentre dans la salle des délibérations.

Condamnation à mort

Le jury rend un verdict affirmatif sans circonstances atténuantes et la **Cour condamne Tremblié à la peine de mort.**

Dit qu'il sera conduit sur une place publique de **Dunkerque** pour y avoir la **tête tranchée.**

Comme à Douai Tremblié entend sans broncher cette terrible sentence.

LE SPORT

SPORT HIPPIQUE

Courses de Lille

La deuxième réunion des courses de Lille est fixée au dimanche 10 mai, sur l'Hippodrome du Bois de la Deûle. Voici le programme des courses :

Prix de la Deûle (au trot monté). — 1.800 francs dont 500 francs offerts par le gouvernement de la République et 1.300 francs offerts par la Société des courses, pour chevaux entiers, juments, de 3, 4 et 5 ans, nés et élevés en France, montés au trot. — Distance : 3 ans, 3.095 mètres ; 4 ans, 3175 mètres ; 5 ans, 3.200 mètres. — Les poids, les chevaux nés et élevés dans les départements de l'Aisne, du Nord, de l'Oise, du Pas-de-Calais et de la Somme, avancement de cent mètres. (Parcours numéro 11.)

Engagements jusqu'au mardi 5 mai, avant six heures du soir, au siège de la Société, 30, rue Blanche, à Lille.

Prix du Lamin Vert (Hacks et Hunters, Gentlemen Riders). — 1.000 francs offerts par la Société des courses, pour hacks et hunters, chevaux entiers, juments de toute espèce et de tout pays, de trois ans et au-dessus. — Distance 1800 mètres (parcours numéro 2).

Engagements jusqu'au mardi 5 mai avant quatre heures du soir, chez M. Or Madelaine, 1 bis, rue Berlise, à Paris.

Prix des Dames (Hacks et Hunters, Gentlemen Riders, courses mondaines. — 1.000 francs offerts par la Société des courses, pour hacks et hunters, chevaux entiers, hongres et juments de toute espèce et de tout pays, de quatre ans et au-dessus. — Distance : 2.800 mètres (parcours n° 8).

Engagements jusqu'au mardi 5 mai, avant midi, chez M. Guillemot, 1, rue Castiglione, à Paris.

Steeple-chase militaire (lire série). — Un objet d'art ou d'utilité militaire d'une valeur de 1500 fr. — *Sur offre* faite par le Conseil d'administration, pour officiers en activité de service, montant tous chevaux d'armes, chevaux d'officiers ou de troupe, inscrits sur les contrôles, à quelque armes qu'ils appartiennent, obstacles et n'ayant pas été chez un entraîneur public depuis six mois au moins avant le jour de la course. Distance, 3000 mètres environ ; (parcours n° 9).

Engagements jusqu'au mardi 5 mai, avant midi, chez M. Guillemot, 1, rue Castiglione, à Paris.

Prix du Beffroi (hacks et hunters, gentlemen riders). — 1.000 francs offerts par la Société des courses, pour hacks et hunters, chevaux entiers, hongres et juments de toute espèce et de tout pays, de 4 ans et au-dessus, n'ayant pas *gagné la publication des poids.* — Distance : 3.400 m. environ ; (parcours n° 10).

Engagements jusqu'au mardi 28 avril, avant midi, chez M. Guillemot, 1, rue Castiglione, à Paris.

Les poids seront publiés le mardi 5 mai à midi, à Paris.

Prix du Lambersart (handicap au trop titlé). — 1.300 fr., offerts par la Société des courses, pour tous chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus, de toutes espèces et de tout pays, handicap (remise de distance). Au premier, 1.000 fr. et la *moitié des entrées ; au second, 300 fr. et la moitié* des entrées. Au troisième, 100 fr. — Distance ; 4.500 mètres environ (Parcours n° 12).

Engagements jusqu'au mardi 28 avril, avant 6 *heures du soir, au secrétariat de la Société, 30, rue* Basse, à Lille.

Le handicap sera publié le mardi 5 mai, à 4 heures du soir, à Lille.

Programme des Spectacles et Concerts

Hippodrome de Roubaix, boulevard Gambetta (Direction : Mme Micaela R. de Alegria : Régisseur : M. J. Berthold). — Immense succès du Grand cirque européen. *Aujourd'hui, vendredi, à 8 heures,* matinée spéciale aux familles et aux élèves de toutes les écoles de Roubaix.

A 8 h. du soir, 3e soirée de gala, pour les débuts de la belle et élégante écuyère Miss Ehbart, la femme dansante serpentine à cheval, la seule rivale de Miss Fuller, pour le mouvement et le charme de costumes.

Participeront aussi à ces deux représentations : Mephistopheles, le jongleur fantaisiste ; les intermèdes et grâcieux télégraphistes fin-de-siècle, Camila et Casimir et tous les artistes du cirque.

La direction du cirque espagnol, ayant créé l'Hippodrome à l'Union sociale et patriotique pour semaine 2 mai, fait relâche ce jour pour cette spectacle populaire pour les cartes dites cartes de fabrique.

CONVOCATIONS

La Cavalle Roubaisienne. — Répétition tous les soirs à 8 h. 1/2 précises. Tout sociétaire manquant à deux répétitions consécutives, est exclus d'office du concours.

PETITE CORRESPONDANCE

L. D. à Denain : Pour pouvoir vous marier sans le consentement de vos parents, il faut que vous ayez vingt-cinq ans révolus.

M. Amadée : Vous pouvez convoyer, mais faites la plus courte possible afin qu'il ne rapplite ses plus beaux oratoires. Il veut achever son ouvrage. Et cet achèvement est digne de la plaidoirie elle-même.

M. Tremblié prononce son dernier mot : « Je n'ai tuer 30 le jury rentre dans la salle des délibérations.

KERMESSES

3 mai. — Saint-Maurice (Lille) — Berkem, hameau de la Madeleine — Cambrai — Lezennes — Templemars — Armentières — Baisieux.

Etat-Civil de Roubaix

Du 29 Avril

Naissances. — Auguste Bourgeois, rue Turgot, cour Vandenave ; Lucie Lepers, rue des Longues-Haies, cour Lambert — Gaston Hirs, rue du Tilleul. — Angèle Parey, rue d'Alma, 290 — Henri Panquinl, rue d'Estaing, cour Roussel — Antoine Dronzart, rue Dampierre — Marie Lalmere, rue Turpot, cour Saint-Joseph — Maurice Laloeg rue du Tilleul — Charles Vandaeneyen, rue Saint-Honoré — Julienne Lecomble, rue Watts.

Décès. — Adèle Simonet, 2 ans, rue de l'Alma — Nicolas Leclercq, 3 mois, rue de la Paix — Lucien Vandecrussche, 63 ans, Hôtel-Dieu.

Mariage. — Entre : Joseph Bruno, employé de commerce et Camille Hage, sans profession — Felix Remédée, rentier de Dunkerque, sans profession et Louise Bonvarque, sans profession — Henri Pruit, patissier et Zéa Pinlaux, sans profession.

Etat-Civil de Tourcoing

Du 29 Avril

Naissances. — Albert Dhesne, rue de Gand — Alfred Vandenbrouck, rue Neuve-Rouhaix — Arthur Peyskem, rue du Tilleul — Honoré Messiaen, rue du Clinquet — Edouard Verschaever, rue du Couchet.

Décès. — Marie Delescluse, 2 ans 1 mois, rue du Pré-de-la-Baille — Rosalie Petit, 29 ans 11 mois, ménagère, rue de l'Alma, 165 — Charles Deschamps, 50 ans, contre-maître, rue de l'Union, 195 — François Moulard, 82 ans, sans profession, rue de Quesnoy, 3 — Théodore Leufeld, 59 ans, homme de peine, Hôpital civil.

Par les Temps Froids et Humides toutes les personnes sujettes aux douleurs rhumatismales doivent consommer d'autre APERITIF que l'excellent vin de

BANYULS-TRILLES

au Quinquina et elles ne tarderont pas à ressentir les effets **curatifs** de ce puissant tonique, **vivifiant** et **nutritif** recommandé par le corps médical.

Dans toutes les Cafés et les bons Estaminets

Exiger l'étiquette sur la bouteille.

FINANCES

Paris, le 29 avril 1896.

Le monde des affaires se montre favorable au ministère Méline dont la constitution est définitive. Malheureusement les nouvelles du Transvaal arrêtent les transactions.

La 3 0/0 débute à 102.07 et finit à 102.15 ; le 3 1/2 fait 106.47.

Le Crédit Foncier ne s'écarte pas du cours de 642.50.

Dans le groupe des obligations les demandes portent principalement sur les Foncières 2.80 0/0 1895. Le Comptoir National d'Escompte s'échange de 572 à 570.

La Société Générale clôture à 507.50.

Le Crédit Lyonnais termine à 760.

Les recettes du Suez pour la première décade d'avril sont en diminution sur celles de la même décade de 1895 ; elles atteignent 1.000.000 francs contre 1.200.000 francs.

On doit en conclure que la plus-value acquise depuis le 1er janvier disparaîtra après la fin des hostilités.

Par les transactions aujourd'hui sur le Rio Auer ; *l'action actuellement pondante devant la cour d'appel* du sait sur les rapports des experts concluant en faveur de la Société Auer.

La Robinson Randfontein est tenue à 49.

La North Rand Mines fait demandée à 33.

Chemins Français très fermes.

BOURSE DE LILLE

Du 29 avril

Empruntés (Villes et Départements)

Lille 1890 (obl. 500), 507.75.

Lille 1893 (obl. 500), hier 505.

Rentes françaises (comptant). 0.50 fr. en 55 ans, 44.

Actions, banques et divers

Cause et tête 1A, tendance ferme ; préférences, 29.75 ; ordinaires, 28.50.

Léon Bronn et Cie (Anc. Delgutte Cie) (s. 500 346 p.) p. 790.

Manufactures de Lumoutt (s. 100 t. p.). 116,50.

Forges et Hauts-Fourneaux

Denain et Anzin. (s. 500 t. p.) p. 410.

Charbonnages (Actions)

Bruay p., 291.25 — Bully-Grenay p., 2147.50 — Campagnac (s. 1000 t. p.) p. 811.25 — Carvin p. 500 t. p.) p., 1005 — Courrières n., 4340 — Douchy p., 595 — Dourges p., 30.

BOURSE DE BRUXELLES

du 29 avril

Belge 3	s. I	101 —	Brux. lib. 1886	109 37
—	— sér. II	100 90	Nom. fibres 1886	— —
—	— sér. III	100 50	Ostende à prime	— —
—	— 2	94 —	— — 1877 3	117 50
—	— 2 1/2	94 25	— — 1885 3	97 —
Annuités.		3	99 50	Tournai 1871 3	— —
—	— 4	4 —	— — 1886 3	92 —
—	— 4 1/2	4 —	Gand 1868 3	— —
Cr. com.	4 1/2	115 —	— — 1886 3	— —
—	— 4	112 —	— — 1883 3	— —
—	— 3	— —	Liége 1852 2 1/2	100 —
—	— 3 p. c. 1861	— —	— — 1868 3	— —
—	— 3 p. c. 1868	106 —	— — 1874	105 75
Anvers 1887	lib.	108 25	— — 1889	104 87
Libre 1887		— —	— — 1889 3 1/2	— —

AGRICULTURE & COMMERCE

MARCHE LINIER

Du 29 avril 1896

LINS. — Affaires limitées en lins wallons de Doual et de Bergues, à cause de l'insuffisance des stocks. Prix sans changement.

Les marchés belges des Flandres se ressentent de la fin de la campagne, aussi ne sont-ils plus aussi bien approvisionnés. Prix un peu plus faibles pour les sortes moyennes et ordinaires, mais toujours très soutenus pour les sortes fines et supérieures.

Les lins jaunes de Courtrai, restent toujours difficiles à vendre et les prix ne se relèvent pas.

Les transactions en lins de Russie restent à l'eau et à terre sont généralement calmes, cependant on nous signale quelques ventes d'une certaine importance à prix en hausse. Changés à très mois de Saint-Petersbourg sur Paris, 272.

ETOUPES. — Aucune activité dans la demande, et prix excessivement discutés.

FILS. — Les transactions ont été actives cette semaine, principalement en fils secs. Prix fermes.

TOILES. — La vente de la toile reste satisfaisante, bien que non aussi nutrieuse dans la morte saison.

JUTES. — Le courant d'affaires maintient sa grande activité avec prix toujours bien tenus.

CHANVRES. — Aucune activité dans la demande et prix irréguliers à cause des fluctuations du change.

REVUE HEBDOMADAIRE

Lille, le 29 avril 1896.

Température. — Le même temps froid et aride a continué au cours de cette huitaine.

Depuis hier, toutefois, une assez de vent vers l'ouest, quelques pluies sont tombées, mais le nouveau régime est en cela, vraisemblablement bien plus favorable que le précédent, lequel avait surtout venues à l'appui du proverbe :

Il sera fait bon accueil à ce changement de temps, car, soit, il peut nous amener un peu de chaleur et de détrempe, mais d'une continuité de temps aigre suscitant le découragement. Les Paysans du Nord et du Pas-de-Calais servient à temps pour faire cesser cet état de choses.

Au surplus les semailles ne sont pas entièrement terminées. Une partie des avoines a dû être ressemée depuis deux fois et la betterave fait mal. En peu d'ici devient donc indispensable pour tous les navetages, mais on reste sans inquiétude pour les récoltes d'hiver dont le rude vigueur peut supporter quelques assauts jusqu'à l'époque critique et encore éloignée de l'épiage et de la floraison.

Bles européens. — Les cours sont toujours très modérés de parient et la hausse acquise la semaine dernière se maintient pleinement. Les blés roux se vendent de 18 à 18.25 et les blancs de 18.50 à 19.25 rendus ; dans notre rayon et il y a que de rares *vendeurs.*

Bles exotiques. — Même situation, même difficulté de pouvoir les aborder vu la différence de prix qui les sépare des blés indigènes. Toutefois, actuellement, il s'est traité à Anvers des lots ronds en blés européens, donc sans surtaxe, mais tout simplement dans le but de couvrir les coupés qui seraient à charger sortir des fermes vendues pour la Hollande et l'Angleterre.

Farines et sons. — La vente est un peu moins lourdement, de 25 à 25.50, la grosse mouture en rendement de cette de Paris pour aborder en situation, car outre les sorties par notre zone du Nord facilitées par des achats de blé à Anvers, on a exporté pour l'Angleterre et Marseille par une *étange anomalie* dégé signalée, des quantités assez importantes de ses farines du Nord.

D'ailleurs, en même chemins ne pourront se prolonger étant donné — toute fructueux qu'en sera la durée — la reprise aux affaires de l'Apiare de protectionnisme peu favorable, comme on le sait, à une expansion commerciale quelconque.

Grains et graines. — Les spécialités de cette catégorie restent en grande fermeté. Le maïs vaut 11 fr. 25 à 11.60 Dunkerque et le seigle 11.50 à 11.60 Lille ou parité. Les orges de Russie font défaut ; celles d'Algérie valent 14 à 14.25 et les nouvelles à livrer 12 fr. Dunkerque. Les sorts de Bretagne s'établissent de 15 à 15.25. Avoine très ferme et demandées à 15.50 minimum Lille ou parité.

Graines oléagineuses. — Marché calme et prix soutenus.

Les Gaderat jaunes Bombay sont tenus 23 cif et les Caramanie 22 cif Dunkerque.

Lins de Bombay plus fermes à 22.75 cif et cours de La Plata 19.75 en délivré, le tout conditions de Londres.

A. BOUBOUTE.

GUERISON Rapide Certaine **ASTHME** Bronchites Toux Rebelles s'Insuffisance Pulmonaire s'Un bulle (Prunes) Frank. **BRUNEAU,** Pharm. de 1re Cl. à Lille (Nord).

CHANGEMENT DE DOMICILE

Les MALADIES SECRÈTES ET LES MALADIES DE LA **PEAU**

Dartres, Eczémas, Ulcères Varqueux sont guéris très vite, par la méthode quasi unique

M. VANDENDRIESSCHE

Médecin-Spécialiste

ACTUELLEMENT

63, Rue Jacquemars-Giélée, LILLE

POMMADE ANTIDARTREUSE

La meilleure, la plus efficace et la plus recommandée contre les Dartres, Eczémas, Démangeaisons, et les Pelicules.

2 fr. 25 le pot ; 2 fr. 50 par mandat-poste.

CONSULTATIONS GRATUITES

(sans les jours de 9 h. à midi et de 2 à 5 h.

Les succès déjà anciens et toujours soutenus du *Sirop de Raifort iodé de Grimault et Cie* lui ont suscité des imitateurs qui se contentent d'un simple additif d'iode au sirop antiscorbutique et le donnent le plus souvent à la place du *Sirop de Grimault et Cie*, un pareil mélange *ne saurait remplacer ce bon médicament* qui conserve dans l'iode végétabilisé et qui a une action curative certaine contre les rougeurs du visage, des paupières, les gonflements des veines du cou, les gourmes, les boutons du corps ou du visage, signes indéniables du lymphatisme.

BAINS ROUBAISIENS

rue Pierre-Motte

École de Natation à Eau chaude

D'HIVER ET D'ÉTÉ

Dimanche, lundi, mardi, jeudi, samedi : Hommes.

Mercredi, vendredi : Dames.

Entrée 0 fr. 50, *donnant droit au linge, à la cabine pour se déshabiller, eux salles de vapeur, de sudation et de douches, et au bain de natation.*

Bains de Baignoires. Bains à domicile

Douches. Lavabos.

Hydrothérapie complète. Bain Turc.

Massage

CONSEILS A NOS LECTEURS

ATTENTIS DE

ERREURS

M. J. BARBRY, *spécialiste hondopédie, diplômé, Lauréat de la Faculté de Médecine de Lille, 14, rue du Bois, Roubaix,* s'est toujours consciencieusement préoccupé depuis six ans d'améliorer le sort des personnes éprouvées par cette dangereuse infirmité. Il est arrivé aujourd'hui à perfectionner son système à un degré tel que toutes les personnes qui se sont confiées à lui, lui adressent journellement des témoignages de leur satisfaction.

De l'avis du corps médical tout entier, il ne suffit pas lorsqu'on est blessé d'acheter un bandage quelconque : *c'est un remède souvent* pire que le mal ». Il faut, pour être assuré d'une bonne contention, s'en rapporter à ceux qui, expérimentés, qui puisse appliquer rapidement un appareil approprié et ayant à chaque cas permettant à celui qui le porte de vaquer sans gêne à ses occupations et être aussi préservé contre les étranglements trop fréquents résultant d'un bandage inadéquat.

Toutes les personnes souffrant de hernies ont intérêt à consulter M. J. Barbry, qui a consacré ses efforts pour composer des appareils sans ressort dans les reins, offrant toutes les garanties : « récompenses à toutes les expositions, approbation de tous les médecins », et permettant aux hernieux qui les portent d'être assurés contre toute espèce d'accident, plus facilement que par l'opération toujours dangereuse qui n'empêche pas la récidive de la hernie.

Tout malade, sortant du cabinet de M. J. Barbry, est prié, au bout d'un temps déterminé, de tenir ce dernier au courant du résultat obtenu, afin qu'il puisse juger par lui-même de la parfaite contention des cas qui lui ont été soumis.

Éviter toute confusion. — Bien s'adresser à **M. J. BARBRY, 14, rue du Bois, 14, Roubaix.**

Fermé dimanches et fêtes à midi précis. 2437

GUÉRISON EN QUELQUES JOURS

D'APPLICATION

des **Boutons, Démangeaisons, Rougeurs, Dartres, Eczéma, Acné, Plaies, Ulcères, Brûlures de la peau du cuir chevelu,** etc., etc., par la

PATE DÉPURATOR

la plus **sérieuse** et la plus **populaire** pour les indications des maladies de la peau.

PATE DÉPURATOIRE

Dépôt général : Phie **DIBBY**, *Boulevard, n° Notre-Dame, 32*, (par la gare). — Dép. à Tourcoing : Phie **DECRÈME**, *r. St-Jacques.*

Prix : 1.50

MARCHÉ A TERME

de Roubaix-Tourcoing

Du 29 Avril

Cote officielle de 5 heures 1/2

Peignées de la Plata et de l'Uruguay.

Livraisons	TYPE 1 qual. à fabr. Cote préc.	TYPE 1 qual. à fabr. Cote jour.	TYPE 2 qual. cour. Cote préc.	TYPE 2 qual. cour. Cote jour.	Fraîcheur Type 1 Cote préc.	Fraîcheur Type 1 Cote jour.
Janvier	4 25	4 25	»	»	»	»
Février	4 25	4 25	»	»	»	»
Mars	»	»	»	»	»	»
Mars-Avril	»	»	»	»	»	»
Avril	4 25	4 25	»	»	»	»
Avril-Mai	4 275	4 275	»	»	»	»
Mai	4 25	4 25	»	»	»	»
Juin	4 275	4 275	»	»	»	»
Juillet	4 25	4 25	»	»	»	»
Août	4 25	4 25	»	»	»	»
Septembre	4 25	4 25	»	»	»	»
Octobre	4 25	4 25	»	»	»	»
Novembre	4 25	4 25	»	»	»	»
Décembre	4 25	4 25	»	»	»	»

DÉTAIL DES VENTES

	Type unique		
Mai	25.000	»	4.25
Juin	20.000	»	4.25
Juillet	10.000	»	4.25
Août	5.000	»	4.275
Septembre	5.000	»	4.25
Novembre	15.000	»	4.25

Total : 80.000.

Tendance soutenue.

Marchés aux bestiaux de Lille. — 29 avril

ESPÈCES d'animaux	Amenés	Vendus	Prix	Poids	Prix	Poids
	Amenés	Vendus à Lille	pour		au kilog.	
			kilog.	net	net	net
Bœufs	253	143	0.95	0.58	0.96	0.59
Vaches	303	42	1.01	0.63	0.75	0.50
Taureaux	110	11	0.75	0.51	0.76	0.52
Veaux	357	319	1.25	1.05	0.95	0.75
Moutons	98	23	1.05	0.52	»	»
Porcs	39	22	0.95	»	0.85	»

Le Gérant : E. DUGARDIN

Feuilleton de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* 36

LE TOURBILLON PAR *Jules de Gastyne*

« Je vous hais, dit Berthe. Je vous exècre et vous méprise. Ce n'est pas de l'aversion et du dédain que j'ai pour vous. C'est du dégoût.

Frédéric sortit.

S'il ne se fût retenu, il l'eût frappée.

Et il l'aimait plus que jamais.

Elle lui avait paru sublime dans son exagération, avec les éclairs qui partaient de ses yeux, les soupirons de son sein qu'on voyait frémir sous les dentelles de son peignoir, l'agitation de toute sa chair.

— Je t'aurai, s'écria-t-il en franchissant le seuil de l'hôtel, les deux grimpantes. Tu viens de signer ta sentence. Je ne reculerai devant rien, maintenant. Je n'aurai aucune pitié. Tu n'auras de moi aucune merci. Si tu m'échappe, je te chasserai! Mais je te chasserai flétrie, déshonorée, plus lamoureuse que la prostituée que l'on voit vagurer la nuit sur le boulevard.

Et tout le long du chemin, il mâcha ainsi des menaces et des projets de vengeance.

Il était sa exalté, si hors de lui, qu'il heurtait les passants qui le regardaient comme un fou. Enfin, il prit un fiacre et put exhaler librement toute sa fureur.

Quand il arriva à l'administration où Paul l'attendait il était plus calme... Mais il n'osa pas toutefois aborder le mari de Berthe. Il lui fit remettre par un garçon les papiers qu'il était allé chercher.

Paul rentra chez lui vers sept heures...

Sa femme n'était pas encore remise de l'émotion qu'elle avait eue. Elle était toute pâle et *Jules Tremblanie.*

Paul, étonné, lui demanda ce qu'elle avait.

— J'ai eu chagrin, dit-elle, M. de Lancel.

— Frédéric ! fit le mari au comble de la stupeur.

— Oui.

— Et pourquoi ?

— Parce qu'il m'a manqué de respect.

— Frédéric ! répéta Paul, qui n'en pouvait croire ses oreilles...

— Oui, ton ami, M. de Lancel.

— Tu n'as jamais pu le souffrir, dit Paul.

— Pouvais-je supporter qu'il me parlât de son amour ?

— Frédéric ?

— Oui.

— Il a osé ?

— Parfaitement.

— Il m'a même menacée, si je refusais de l'écouter, de je ne sais quoi qui peut nous perdre tous les deux. Il m'en a mort à dire.

— Il est fou ! dit Paul.

— Tu n'as rien à craindre ?

— Ni de lui ni de personne.

— C'est ce que j'ai pensé, dit Berthe, mais il avait l'air si sûr de lui. Il était tellement audacieux que j'ai eu un peu peur.

— Peur ?

— Dame ! je ne sais pas, moi.

— Ah! ça, tu crois donc que je n'ai pas la conscience nette ?

— Non ami...

— J'ai des dettes, poursuivit Paul, mais ce n'est pas un crime ; et je n'ai rien à craindre *ni de Frédéric ni de ses parents*, et affreux que ce soit, qui vit, en un mot, qui... d'expédients et peut-être d'escroqueries.

— C'est ce que j'ai pensé, fit Berthe... Et je l'ai mis dehors.

— Moi, déclara Paul, je le tuerai !

— Te battre avec ce misérable, s'écria Berthe, mais je te le défends bien.

Et pourquoi ? Tout m'avait offensée ? Et que dirait-on ?... Non, non, laisse-le à ses infamies. Nous ne le verrons plus, voilà tout... Il ne peut rien contre nous, n'est-ce pas ? Ah! comme j'avais raison de le haïr !...

Paul n'en revenait pas... Frédéric ! son plus intime ami ! Celui sur lequel il croyait le plus. A qui on l'a confié !...

Il eut un mouvement d'amertume et de révolte.

— Le monde est dégoûte, dit-il.

Il venait de penser brusquement à toutes les avanies qu'il avait eu à supporter depuis quelques jours, depuis cette grève étrange, dans qu'il était lancé dans cette société d'usuriers et de grecs, qu'il devait implorer pour avoir des délais ou de l'argent et qui le prenait en comme une éponge. C'était une idée inextricable d'intérêts, d'appétits qui se croisaient, se déchiraient, se détruisaient. Pous quelques sous de gain on égorgeait un homme sans remords aucun sûrement que si on l'eût frappé avec un couteau, et c'était sans risques, du fond d'un cabinet.

La justice s'en mêlait, le tribunal de commerce, les huissiers, la faillite qui dressait son spectre à tous les carrefours.

Depuis quelques jours Paul avait un tout cela... avait monté un à un les degrés du calvaire des débiteurs. Il était écœuré.

Il se jeta dans les bras de sa femme.

— Ah! deux mille francs de rente, dit-il, et nous pourrions nous en aller sur le bord de la mer. Et nous vivrions heureux... en nous aimant !

Berthe le saisit et l'embrassa.

— Enfin, dit-elle, je te retrouve ! Je n'ai pas besoin de lutter, mais je n'ai pas besoin de Paris pourvu que je t'aie ! Nous partirons quand tu voudras !

Paul secoua la tête.

— Hélas ! dit-il, je n'ai pas les deux mille francs de rente. Et il faut que je reste dans la fournaise... jusqu'à ce que j'y sois cuisiné !

XII

La toilette était tissée... la toile dans laquelle devait se prendre le malheureux Paul, une imprudente et gale — et cette capture allait amener des péripéties dont Mlle Berthe elle-même n'aurait pas osé concevoir les complications tragiques. La seconde partie de cette toilette d'achever trois lettres. La première adressée à Mme Tremblie et qui devait lui être remise par un commissionnaire en l'absence de son mari, était ainsi conçue :

« Madame,

« Votre père